

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MARIA-CHAPDELAINE  
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de St Edmond les-Plaines, tenue dans la salle de délibérations de l'Hôtel de Ville, 561 rue Principale, St-Edmond-les-Plaines le lundi, 05 août 2019 à 19 H 30.

**PRÉSENCES :** Monsieur Rodrigue Cantin, Maire

Madame Carolle Bouchard, Conseillère  
Monsieur Martial Gauthier, Conseiller  
Monsieur Maxime Lapointe, Conseiller  
Madame Josée Lavoie, Conseillère  
Monsieur Tony Paré, Conseiller  
Madame Martine Verville, Conseillère

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Madame Maryève Picard, directrice générale, secrétaire-trésorière par intérim

**1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**

**2. ADMINISTRATION**

- 2.1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2.2. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 2 juillet 2019
- 2.3. Approbation des salaires nets pour le mois juillet 2019
- 2.4. Liste des comptes de juillet 2019

**3. RÉOLUTIONS**

- 3.1. Acceptation États financiers – OMH St-Edmond 2016
- 3.2. Raccordement égout – 241 avenue Savard
- 3.3. Mise en commun en matière d'inspection municipale – MRC (appui)
- 3.4. Demande Aide financière 2019 – Programme d'aide à la voirie locale
- 3.5. Journalier remplaçant – Salaire
- 3.6. Tarification 2020 – Club de Camping Caravaning Lac St-Jean
- 3.7. Paiement – Firme Mallette S.E.N.C.R.L.
- 3.8. Engagement – Directrice générale, secrétaire-trésorière
- 3.9. Colloque de zone 2019, 12 septembre 2019 – Directrice générale
- 3.10. Formation ADMQ, 12-13 novembre 2019, nouveaux DG et la relève – Directrice générale
- 3.11. Journal Écho des Plaines – Distribution dans tous les foyers

**4. LOISIRS ET CULTURE**

4.1

**5. URBANISME**

**6. DONS ET SUBVENTIONS**

6.1

## **7. CORRESPONDANCE**

- 7.1. Remerciement Gala Méritas
- 7.2. Remerciement Société Alzheimer
- 7.3. Rapport annuel 2018 – RMR
- 7.4. Mutuelle des municipalités du Québec – Ristournes 2018
- 7.5. Mutuelle des municipalités du Québec – Schémas de couverture de risques en sécurité incendie

## **8. RAPPORT DES COMITÉS**

- 8.1. Suivi du conseil

## **9. INVITATION**

- 9.1.

## **10. AFFAIRES NOUVELLES**

- 10.1.
- 10.2.
- 10.3.

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 H 30, le Maire, Monsieur Rodrigue Cantin, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

## **2. ADMINISTRATION**

### **2.1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

171-08-19

Il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe, appuyé par Madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal de la Municipalité de St-Edmond-Les-Plaines accepte l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

### **10. AFFAIRES NOUVELLES**

- 10.1)
- 10.2)
- 10.3)
- 10.4)

### **2.2. EXEMPTION DE LA LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019**

172-08-19

Il est proposé par Madame Carolle Bouchard, appuyé par Martial Gauthier, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'exempter la lecture et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019.

### 2.3. APPROBATION DES SALAIRES NETS POUR LE MOIS DE JUILLET 2019

173-08-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal accepte le dépôt du journal des salaires nets au montant de 18 175.66 \$ pour le mois de juillet 2019.

### 2.4. LISTE DES COMPTES DE JUILLET 2019

174-08-19

Il est proposé par Madame Josée Lavoie, appuyé par Monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accepter la liste des comptes à payer par le Fonds général au montant de 16 228.81\$ ainsi que celle des comptes payés d'avance au montant de 21 516.54 \$ et d'en autoriser les paiements.

## 3. RÉSOLUTIONS

### 3.1. ACCEPTATION ÉTATS FINANCIERS – OMH ST-EDMOND 2016

175-08-19

Il est proposé par Monsieur Maxime Lapointe, appuyé par Monsieur Tony Paré, et résolu à l'unanimité des membres présents que la présente procédure soit adoptée :

D'accepter les états financiers de l'OMH de St-Edmond 2016 tels que proposés par la Société d'habitation du Québec.

### 3.2. RACCORDEMENT ÉGOÛT – 241 AVENUE SAVARD

Le conseil municipal précise que M. Antonin Cantin, résident du 241 avenue Savard, doit se conformer au règlement 215-2016, article 5 concernant les frais de raccordement aux réseaux.

### 3.3 MISE EN COMMUN EN MATIÈRE D'INSPECTION MUNICIPALE – MRC

**CONSIDÉRANT QUE** le service d'inspection municipale est obligatoire dans une municipalité locale afin d'appliquer les dispositions du plan et des instruments d'urbanisme de la municipalité, de même que de l'importance d'exercer un contrôle par l'entremise de l'émission des permis et certificats;

**CONSIDÉRANT QUE**, par l'entremise d'une entente intermunicipale, la MRC de Maria-Chapdelaine dessert depuis plusieurs années huit municipalités de son territoire en matière d'inspection municipale;

**CONSIDÉRANT QUE**, suite à une récente analyse par le personnel de la MRC, les services dispensés pourraient être bonifiés et optimisés en fonction des nouvelles réalités et des outils informatiques disponibles sur le marché;

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs visés seraient de:

- Uniformiser l'application de la réglementation d'urbanisme pour l'ensemble des municipalités locales déjà desservies et d'autres potentielles;
- Assurer la permanence et la disponibilité du service d'inspection;
- Mettre à profit des moyens technologiques, notamment des services en ligne;
- Mettre au point une plateforme informatique de suivi des permis, des autorisations et des infractions; et,

- o instaurer un mécanisme de suivi du programme de mise en commun.

**CONSIDÉRANT QU'**outre les municipalités déjà desservies, quelques-unes d'autres ont démontré un intérêt à se joindre compte tenu de la rareté de la main d'œuvre et de recruter des ressources compétentes et qualifiées;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) offre une aide financière maximale de 50 000\$ pour soutenir des initiatives locales, y compris la réalisation de diagnostics et d'études sur l'opportunité ou la faisabilité d'une coopération intermunicipale;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de la MRC a récemment été présenté aux maires et aux directeurs généraux des municipalités locales;

176-08-19

Sur la proposition de Monsieur Tony Paré, appuyé par Monsieur Martial Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines signifie à la MRC de Maria-Chapdelaine son intérêt à participer à sa démarche visant à optimiser et à uniformiser les services en matière d'inspection municipale.

### 3.4 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE 2019 – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité doit procéder au remplacement d'un ponceau sur la route Doucet;

177-08-19

Sur la proposition de Madame Carolle Bouchard, appuyé par Madame Josée Lavoie, il est résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

**QUE** la Municipalité autorise la directrice générale à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour un montant de 15 000 \$.

### 3.5 JOURNALIER REMPLAÇANT - SALAIRE

178-08-19

Il est proposé par Madame Martine Verville, appuyé par Monsieur Maxime Lapointe, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal accepte que le taux horaire de journalier remplaçant soit le même que le journalier saisonnier.

### 3.6 TARIFICATION 2020 – CLUB DE CAMPING CARAVANING LAC ST-JEAN

Il est proposé Madame Josée Lavoie, appuyé par Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des membres présents :

179-08-19

**QUE** le conseil municipal fixe le prix journalier à 35 \$ taxe incluses à tous les membres du Club de camping Caravaning Lac St-Jean pour la saison estivale 2020.

### 3.7 PAIEMENT – FIRME MALLETTE S.E.N.C.R.L.

Il est proposé Monsieur Maxime Lapointe, appuyé Tony Paré, et résolu à l'unanimité des membres présents :

180-08-19

**D'autoriser** le paiement de 11 210.06 \$ taxes incluses à la Firme Mallette S.E.N.C.R.L. pour les services professionnels rendus.

### 3.8 ENGAGEMENT – DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**CONSIDÉRANT QUE** Madame Nadia Genest a démissionné de son poste de directrice générale et secrétaire-trésorière le mois dernier;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à un affichage de poste ainsi qu'à un processus d'embauche;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité des ressources humaines a fait la recommandation de procéder à l'embauche avec le soutien en recrutement de Michel Larouche consultants RH inc.;

181-08-19

Il est proposé par Madame Martine Verville, appuyé Madame Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**De nommer** Madame Pascale Deschesnes au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière;

**De fixer** au 12 août 2019 la date d'entrée en fonction de Mme Deschesnes audit poste;

**D'autoriser** la directrice générale et secrétaire trésorière par intérim et le maire à signer le contrat de travail de Madame Deschesnes;

**QUE** l'intérim assumé par Mme Maryève Picard prend fin à la date effective d'entrée en fonction de Mme Deschesnes, mais au plus tard le 19 août 2019;

**DE** confirmer que Madame Deschesnes, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, occupera la fonction de secrétaire-trésorière de la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie G.É.A.N.T, conformément à l'entente à cet effet entre la Municipalité et la Régie;

**DE** désigner Madame Deschesnes, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière, comme responsable de l'accès à l'information au sens de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et la protection des renseignements personnels* et auprès de la Commission d'accès à l'information.

### 3.9 COLLOQUE DE ZONE 2019, 12 SEPTEMBRE 2019 – DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Madame Martine Verville, appuyé par Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres présents :

182-08-19

**D'autoriser** le paiement de 80\$ et l'inscription de la nouvelle directrice générale et de l'adjointe administrative pour le colloque de zone 2019 qui aura lieu le 12 septembre prochain à St-Stanislas.

### 3.10 FORMATION ADMQ, NOUVEAU DG ET LA RELÈVE

Il est proposé par Maxime Lapointe, appuyé par Madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

183-08-19

D'autoriser l'inscription de la nouvelle directrice générale et le paiement estimé à 600 \$ pour la formation ABC/DG de l'ADMQ qui aura lieu le 12 et 13 novembre prochain à Québec.

### 3.11 JOURNAL ÉCHO DES PLAINES – DISTRIBUTION DANS TOUS LES FOYERS

**CONSIDÉRANT QUE** le journal Écho des Plaines est publié en format 8 ½ X11 et que celui-ci est disponible en version numérique sur notre site Internet et qu'il est distribué dans tous les foyers lorsqu'il est d'intérêt municipal.

Sur la proposition de Monsieur Tony Paré, appuyé par Monsieur Martial Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

184-08-19

**QUE** les éditions du journal Écho des Plaines soient distribuées gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, ainsi qu'aux abonnées extérieures actuelles, toutefois l'affranchissement sera aux frais de l'abonné.

## 4. LOISIRS ET CULTURE

### 4.1

## 5. URBANISME

## 6. DONS ET SUBVENTIONS

### 6.1

## 7. CORRESPONDANCES

### 7.1 GALA MÉRITAS

Une lettre de remerciement pour la participation de la municipalité au Gala Méritas de la Polyvalente de Normandin a été reçue. La correspondance est déposée aux archives de la municipalité.

### 7.2 REMERCIEMENT SOCIÉTÉ ALZHEIMER

Une lettre de remerciement a été envoyée aux membres du conseil afin de les remercier de leur don lors de la campagne de levée de fond, tenu le 5 avril; dernier à Dolbeau-Mistassini.

### 7.3 RAPPORT ANNUEL 2018 - RMR

Le rapport annuel de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean est remis aux membres du conseil. La correspondance est déposée aux archives de la municipalité.

#### **7.4 MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – RISTOURNES 2018**

Une correspondance de La Mutuelle des municipalités du Québec est déposée au Conseil municipal. La lettre est déposée aux archives.

#### **7.5 MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – SCHÉMAS DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

Une correspondance de La Mutuelle des municipalités du Québec est déposée au Conseil municipal. La lettre est déposée aux archives.

### **8. RAPPORT DES COMITÉS**

8.1) Suivi du conseil

### **9. INVITATION**

9.1

### **10. AFFAIRES NOUVELLES**

10.1 Madame Martine Verville nous fait part de commentaire de plusieurs citoyens concernant le manque de luminosité dans le village.

10.2

10.3

10.4

### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est accordée aux citoyens de 20 h 26 à 20 h 26.

### **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

185-08-19

Il est proposé par Monsieur Martiale Gauthier et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la présente assemblée soit et est levée à 20 h 27.

---

M. RODRIGUE CANTIN  
Maire, Municipalité de St-Edmond-les-Plaines

---

MME MARYEVE PICARD  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

« Je, Rodrigue Cantin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Rodrigue Cantin,  
maire